



DECLARATION LIMINAIRE **CHS-CT en Audioconférence du 18 février 2021**

Madame la présidente,

Après un an de crise COVID, les premiers bilans et rapports sur sa gestion, concluent que la France n'était pas préparée à une crise sanitaire d'ampleur et que les réponses apportées n'étaient pas toujours pertinentes. Pire, Les pénuries en tout genre, les manques d'anticipation, les attermolements stratégiques, ont rendu difficile le travail des équipes de préventions.

Notre ministère s'est adapté, au gré des événements, pour pouvoir concilier les volontés médicales et gouvernementales aux exigences du terrain. De nombreux guides, réactualisés en permanence, ont été élaborés, en collaboration avec les représentants du personnel lors de CHSCT-ministériels.

FO Finances salut les efforts consentis pour apporter des réponses et des moyens, à des agents, inquiets, déboussolés, chahutés, par 12 mois éprouvants.

Néanmoins, le contexte demeure compliqué. Longtemps passé sous silence, la question des risques psychosociaux liée à la gestion de crise, est, enfin, prise en considération. Nombreux collègues ressentent une grande lassitude dans le changement de leur mode de travail et dans les contraintes qui perturbent leur vie et leur lien social.

FO Finances vous avait, déjà, alerté sur la dégradation de la situation et de l'abattement grandissant au sein des services. Le manque de perspectives, le renforcement contraignant de mesures sanitaires, augmentent les troubles dépressifs avec, pour conséquences, la consommation d'anxiolytiques et la consultation de psychologues. Tout cela, et nous le condamnons, dans un climat de suspicion, savamment entretenu par Bercy. Nous vous rappelons que nous opposons, toujours, au train de réformes imposés par les technocrates sans scrupules qui pullulent dans les couloirs du ministère.

FO Finances profite de cette instance pour attirer l'attention sur le principe des dispositifs de soutien et d'écoute (numéro vert). Ceux-ci ne garantissent pas, un réel suivi de l'état psychologique du personnel en souffrance. Une réflexion particulière doit être apportée pour améliorer le ciblage des agents en difficultés, passant "sous les radars". Le complément par des initiatives locales d'entraides comme des soutiens personnalisés, mieux acceptés par un public fragilisé, permettrait une meilleure prévention des risques.

Nous évoquerons, en séance, la démarche de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) au sein de l'INSEE PACA.

Pour Bercy, ce partenariat national, a pour mission (tel que définie par le décret du 31 juillet 2015), de disposer d'un appui pour la mise en œuvre de mesures en faveur de la sécurité et de la santé au travail des agents du MEFR. Longuement débattu, depuis des mois, au CHSCTM, Il doit permettre, par une action de terrain, d'étudier des thèmes et d'apporter des « mesures innovantes » (sic) aux différentes directions.

- Parmi les sujets abordés, nous avons les nouveaux modes de travail, dont le télétravail.

Malgré des aspects bénéfiques, le télétravail, tel qu'il est vécu, aujourd'hui, et selon un rapport de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), apporterait, chez certains, davantage de stress, que le travail en présentiel. Le personnel touché se retrouve à tous les échelons, dont l'encadrement, privé de repaire managérial.

FO Finances souhaite que la démarche entreprise à l'INSEE PACA puisse être constructive et collaborative, incluant tous les acteurs dont les représentants du personnel.

Cependant, **FO Finances** n'est pas dupe. Les objectifs doivent rester dans le cadre des conditions de travail, tournés vers l'amélioration du schéma d'activité et non vers de quelconques visées déstructurantes pour nos services. Derrières les grands principes, et nous parlons d'expérience, il y a, souvent, pour l'administration, quelques idées inavouables.

Plus que jamais, en cette année 2021, **FO Finances** restera vigilant face aux décisions futures impactant la sécurité des agents et leurs conditions de travail. Notre organisation refusera tout compromis qui irait à l'encontre de l'intérêt de nos collègues.

Votre représentant FO-Finances, CHSCT des Bouches du Rhône.
Philippe LANTELME

